

11_Pos_260



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 11.10.2011

Scanné le _____

Postulat

suite à la pétition 069 « L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants »

Lors de sa séance du 6 avril 2011, la commission des pétitions a reçu les représentants du Mouvement de la Condition Paternelle Vaud (MCPVD) qui ont lancé cette pétition, munie de 1753 signatures.

Ce mouvement, bénévole, a pour but de venir en aide à tous les pères qui souffrent d'avoir perdu leur autorité parentale sur leurs enfants, qui se battent pour leurs droits de visite ou de garde, mais aussi contre leur réduction à n'être que des parents-payeurs. Leur combat concerne aussi les femmes qui se trouvent dans des situations analogues,

La commission des pétitions a entendu les pétitionnaires ainsi que les représentants de l'Etat et a été perplexe au moment du vote de recommandation pour le Grand Conseil. (voir le rapport de la commission des pétitions du 16 juin 2011 par le député Félix Glutz).

Si la demande des pétitionnaires a convaincu les commissaires qu'il y a des mesures à prendre pour éviter à certains parents le parcours du combattant pour défendre leurs droits légitimes, la demande formelle des pétitionnaires (« L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants ») ne semble pas être la bonne réponse pour résoudre des situations parfois kafkaïennes. En effet, ainsi formulée, cette proposition ne résout pas les effets de seuil et risque encore d'aggraver ce qui dérange les pétitionnaires : l'incitation à passer à l'aide sociale plutôt que de travailler. De fait les personnes qui ont un petit salaire (working poors) ou celles qui reviennent à meilleure fortune sont pénalisées par rapport à celles qui sont au RI.

Prenant en compte la complexité du problème et à l'écoute de la souffrance des personnes représentées par les pétitionnaires, la majorité de la commission a décidé de proposer le classement formel de la pétition et de présenter un postulat.

Pour de plus amples informations, nous renvoyons au rapport de la commission des pétitions et au site des pétitionnaires : <http://sospapas.ch/petition/aide-sociale/>

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat de faire une analyse de la situation et de proposer des solutions en incluant notamment les questions suivantes :

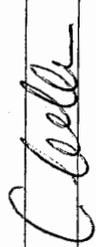
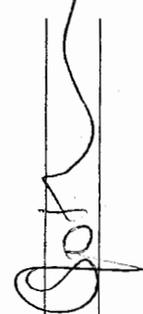
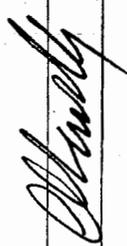
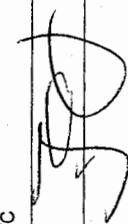
- L'aide sociale peut-elle tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants ?
- Quels sont les moyens dont dispose l'Etat pour réduire les effets de seuil touchant les situations fragilisées par des pensions alimentaires? Quelles sont les interventions souhaitables auprès de la Confédération ?
- Peut-on augmenter la limite de « saisissabilité » en tenant compte des pensions alimentaires ?
- Peut-on renforcer les structures de médiation et de conseil ?
- Quels moyens mettre en place pour soutenir et accélérer les procédures de réévaluation de situations qui ont changé ?

Saint-Légier – La Chiésaz, le 11 octobre 2011

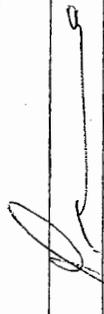
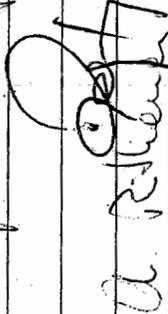
Claude Schwab

demande prise en considération immédiate
et renvoi au CE

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine 	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric 
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette 
Apothéloz Stéphanie 	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent 	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme 	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Gardon Julien 
Bonny Dominique-Richard	De Montmolin Martial	Glutz Félix
Borel Bernard	Debluè François	Golaz Florence 
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Olivier 
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie 	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean 
Cachin Jean-François	Dind Claudine 	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Haenni Frédéric	Monod Alain	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mossi Michele	Saugy Roger 
Hurni Véronique	Mouquin Michel	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Jungclaus Delarze Suzanne 	Payot François	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf 	Pernoud Pierre-André 	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Pidoux Pierre-André	Uffer Filip
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Villa Sylvie
Marendaz André 	Randin Philippe	Voiblet Claude-Alain
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Reichen Gil	Walther Eric
Melly Serge	Renaud Michel 	Weber-Jobé Monique
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Wehrli Laurent
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Rithener Christiane 	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Züger Eric
Modoux Philippe	Rostan Jacqueline 	Zwahlen Pierre